

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**MINISTRE DES FINANCES DU BUDGET ET
DE L'ECONOMIE NUMERIQUE**

CABINET DU MINSTRE

**ORDONNANCE MINISTERIELLE N°540/1008/2026 DU 10/09/2026 PORTANT
NOMINATION DES CHEFS DES SERVICES ET DES RESPONSABLES DES CELLULES
AU MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE**

LE MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la loi organique n°1/20 du 20 juin 2022 portant révision de la loi n°1/35 du 4 décembre 2008 relatives aux finances publics ;

Vu la loi n°1/05 du 17 mars 2025 portant modification de la loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le décret n°100/018 du 17 septembre 2025 portant modification du Décret n°100/002 du 05 août 2025 portant structure, fonctionnement et missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le décret n°100/024 du 18 septembre 2025 portant missions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique ;

ORDONNE :

Article 1 : Sont nommés :

1. Responsable de la Cellule chargé des questions Juridiques :

Monsieur NDINDIRE Paul Jean Petit

2. Responsable de la Cellule Economique :

Monsieur NZOYISABA Joël

3. Responsable de la Cellule Communication et Protocole :

Madame IRAMBONA Gisèle

4. Responsable-adjoint de la Cellule Communication et Protocole :

MUGISHA Jean François Régis

5. Responsable de la Cellule Information et Archives :

Madame NDAYISHIMIYE Joselyne

6. Chef de service Secrétariat du Cabinet :

Madame GIRUKWISHAKA Bella-Sandrine

7. Responsable du Centre d'Accueil et d'Orientation des Dossiers :

Madame NDAHABONIMANA Pélagie

Article 2 : Sont nommés :

1. Responsable de la Cellule d'Appui au suivi des programmes du Ministère :

Monsieur NDEREYIMANA Ezéchiel

2. Responsable de la Cellule des Statistiques :

Monsieur NIMPAGARITSE Arsène

Article 3: sont nommés

1. Chef de service de l'Inspection des Dépenses Budgétaires et des Marchés Publics :

Monsieur NIVYABANDI Pierre

2. Chef de Service de l'Inspection de Contrôle et Audit Interne :

Monsieur AHISHAKIYE Ami

Article 4 : Sont nommés :

1. Chef de service Planification, Programmation et Suivi-Evaluation :

Madame MUHIMPUNDU Xavière

2. Chef de Service Budget et Finances Internes :

Madame TUYISHEMEZE Alice

3. chef de service Gestion des carrières du personnel :

Madame NIJIMBERE Yvette

4. Chef de Service Administration du personnel et Archives :

Monsieur HABONIMANA Anicet

5. chef de service Infrastructures et Equipements :

Monsieur SINDAYIGAYA Fabrice

6. Chef de Service Logistique et Approvisionnement :

Monsieur MATESO Rénovât

Article 5: Sont nommés :

1. Chef de Service des Infrastructures et Systèmes :

Monsieur HABONIMANA Aubin

2. Chef de Service de l'Architecture et Gouvernance Informatique :

Monsieur NKUNZIMANA François

3. Chef de Service de la Promotion, du Développement et Suivi des Infrastructures Numériques :

Monsieur KADODWA Olivier

4. Chef de Service Développement et Suivi des Projets Informatiques :

Monsieur NGABIRANO Archange

5. Chef de Service de la Politique du secteur des TIC :

Monsieur NTAHIMPERA Martin Luther King

Article 6 : sont nommés :

1. Chef de Service Prévision et la Préparation Budgétaire :

Madame CISHATSE Aline

2. Chef de Service de l'Exécution et du Contrôle Budgétaire :

Madame MUGISHA Rosine

3. Chef de Service de la Solde :

Monsieur NSENGIYUMVA Emmanuel

4. Chef de Service des Réformes Budgétaire :

Monsieur NGABIRE Wilson

Article 7 : sont nommés :

1. Chef de Service Technique des Marchés de Fournitures :

Monsieur IRAMPAYE Nicolas

M

2. Chef de Service Technique des Marchés de Service :

Madame NZITONDA Fidélité

3. Chef de Service Technique des Marchés des Travaux :

Monsieur MANIRAGEZA Déo

4. Chef de Service Administratif :

Madame NDIKUMANA Elysée

Article 8: sont nommés :

1. Chef de Service Règlementation Financière et Comptable :

Madame NDUWIMANA Eliane

2. Chef de Service de la Centralisation des Comptes :

Monsieur NDAYIZEYE Ferdinand

3. Chef de Service des Opération Financières et Bancaires :

Madame ININHAZWE Carine

4. Chef de Service Administratif des Comptes publics, du Contentieux et des Archives :

Monsieur IRAMBONA Eric

Article 9 : Sont nommés :

1. Chef de Service Fiscalité Intérieure :

Monsieur NDAYISABA Innocent

2. Chef de Service Fiscalité de Porte :

Madame IRAKOZE Aline

3. Chef de Service Dette :

Madame NKURUNZIZA Dionésie

4. Chef de Service Trésorerie :

Madame KEZIMANA Gisèle

5. Chef de Service d'Appui à la Coordination des Réformes :

Monsieur MVUYEKURE Elias

6. Chef de Service d'Appui au Suivi et à l'Evaluation des Réformes :

Monsieur NDAYISHIMIYE Thierry

7. Chef de Service de la Coopération avec les partenaires :

Monsieur NDUWAMUNGU Egide

8. Chef de Service du Suivi des organisations Non Gouvernementales :

Monsieur BIGIRIMANA Rénovât

Article 10 : sont nommés :

1. Chef de Service du Patrimoine de l'Etat :

Monsieur KANTIZE Fabrice

2. Chef de Service de la Base de données du Patrimoine de l'Etat :

Monsieur HAKIZIMANA Bienvenue

3. Chef de Service Sociétés à participation publique à caractère commercial et industriel :

Monsieur HATUNGIMANA Aloys

4. Chef de Service Sociétés à participation publique à caractère sociale :

Monsieur NIYUBAHWE Pierre

Article 11 : Toutes les dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance sont abrogées

Article 12: La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa signature

Fait à Bujumbura le 10/02/2026

**LE MINISTRE DES FINANCES DU BUDGET ET DE
L'ECONOMIE NUMERIQUE**

